



DEMANDE D'ADHÉSION | Membre sympathisant

Est accepté toute personne physique manifestant de l'intérêt pour la mission du Réseau Avant de Craquer et qui y adhère (voir au verso).

Demandeur Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Province : _____
Code postal : _____ Téléphone : _____
Courriel : _____

OU

Je suis référé par une association membre du Réseau Avant de Craquer.

Nom de l'association : _____

Indiquez votre statut :

Membre de l'entourage Professionnel de la santé Autre

Si autre, précisez : _____

Je ne suis pas référé par une association membre du Réseau Avant de Craquer.

Indiquez votre provenance :

Réseau public Réseau communautaire Secteur privé

Autre (précisez) : _____

Cotisation **30 \$** (renouvelable en avril de chaque année)
Chèque ou mandat postal à l'ordre de « Réseau Avant de Craquer »
203-1990, rue Cyrille-Duquet, Québec, QC, G1N 4K8

Avantages Droit de présence à l'assemblée générale annuelle des membres (sans droit de parole ni de vote) | Revue de presse électronique sur la santé mentale | Rabais sur l'achat de publications | Autres.

Signature

Date : _____

Par mon adhésion, je manifeste mon appui et ma solidarité envers le Réseau Avant de Craquer dans sa mission qui vise à regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui œuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

Sur chaque cotisation reçue, le Réseau Avant de Craquer retournera un montant de 10\$ à l'association d'où vous êtes référé (membre régulier uniquement).

LA MISSION DU RÉSEAU AVANT DE CRAQUER

La Corporation a pour mission de regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui oeuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

LA PHILOSOPHIE DU RÉSEAU AVANT DE CRAQUER

La philosophie du Réseau Avant de Craquer s'inscrit dans une approche communautaire orientée vers la défense des intérêts des membres réguliers et selon le modèle CAP qui identifie le membre de l'entourage comme un **C**lient, un **A**ccompagnateur et un **P**artenaire.

- **CLIENT** (en lien avec sa détresse émotionnelle)

L'annonce de la maladie mentale d'un proche provoque un état de choc qui peut se traduire par des étapes de colère, de déni et d'états dépressifs. La détresse émotionnelle du membre de l'entourage l'amène à être un **client** du système de santé. Pour éviter que ce dernier ne sombre dans la détresse, il faut mettre à sa disposition des ressources d'aide afin qu'il puisse s'outiller pour développer des stratégies d'adaptation.

- **ACCOMPAGNATEUR** (en lien avec son rôle dans le rétablissement de son proche atteint de maladie mentale)

Face au soutien qu'il offre à son proche, le membre de l'entourage doit être pris en considération par l'équipe traitante, respecté dans ses limites et avoir l'espace permettant de partager des informations sur son proche. Il faut donc reconnaître le membre de l'entourage dans son rôle **d'accompagnateur**.

- **PARTENAIRE** (en lien avec sa capacité à participer à l'organisation des services de santé mentale)

Le membre de l'entourage qui a bénéficié de mesures de soutien et qui a pris du recul en lien avec sa situation peut devenir un **partenaire** actif dans l'organisation des services. Il peut jouer efficacement ce rôle en participant aux décisions concernant l'organisation et l'évaluation des services aux niveaux local, régional ou provincial.